

Couvre-feu à 18h : les structures municipales et communautaires s'adaptent

Suite à l'annonce gouvernementale de l'avancement du couvre-feu à 18 heures dès le dimanche 10 janvier dans le département de l'Allier, la Ville de Montluçon et Montluçon Communauté adaptent le fonctionnement de leurs structures.

Veuillez trouver ci-joint le communiqué de presse relatif.

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr